

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la Commission centrale de
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres
subventionnés**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 20-03-2007

Modifications :

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 19-09-2013

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l' article 78 § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

Modifié par A.Gt 08-10-2013

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ci-après dénommée la Commission centrale de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Marie-Laurence VANDERSCHRICK Mme Sandrine ANDRE Mme Anne HERMANT M. Donat WATTELET M. Maurice STASSEN M. Guy BOUDRENGHIEN M. Benjamin BOCQUET M. Stéphane VANOIRBECK Mme Sophie DE KUYSSCHE	Mme Catherine LANGENSCHIED M. Michel NOIRHOMME M. Christian DELORY Mme Delphine THERMOL M. Dany SMEETS M. Paul SIMONS Mme Bénédicte BEAUDUIN M. Paul MAURISSEN



- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Marc WILLAME Mme Anne-Françoise VANGANSBERGT M. Jean-Paul HITTELET Mme Françoise HERREGOTS Mme Fabienne MOTTE Mme Marie HUNT Mme Anne-Françoise SCHOEFS Mme Laurence MAHIEUX M. Bernard DE COMMER	M. Marc MANSIS M. Clément BAUDUIN M. André BRULL M. Cédric PACOLET Mme Sylvia BARONE M. Fabrice PINNA Mme Véronique PARACHE M. Bernard DETIMMERMAN M. Fabrice ALTES

Modifié par A.Gt 05-09-2013

Article 2. - Mme Annabelle PETIT, directrice à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente de la Commission de réaffectation.

Mme Odette Michot, directrice générale adjointe, f.f. à la direction générale des personnels de l'enseignement subventionné est nommée Présidente suppléante de la Commission de réaffectation.

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. - Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA.

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS